## Séance plénière du conseil régional, 16 et 17 décembre 2021

**Motion présentée par Jean-Louis MASSON, Christian ZIMMERMANN et Thierry HANS tendant à ce que la région Grand Est accepte de consolider**

**la Collectivité européenne d'Alsace en lui transférant des compétences**

**Pour redonner une véritable existence à l’Alsace !**

Année après année, les sondages effectués en Alsace montrent que les habitants souhaitent le rétablissement d’une région Alsace de plein exercice, ce qui remédierait également aux inconvénients de l’étendue tentaculaire de la région Grand Est. Suite à un nouveau sondage, le journal Les DNA du 6 décembre dernier écrivait ainsi : « *Deux tiers des Alsaciens souhaiteraient voir la Collectivité européenne d’Alsace devenir une vraie région, hors du Grand Est* ».

Pour redonner malgré tout une existence à l’entité alsacienne, le gouvernement a validé la création de la CEA. En contrepartie de la fusion des deux départements alsaciens pour former la CEA, il était prévu que celle-ci serait beaucoup plus qu’un département ordinaire, grâce au transfert de compétences de l’Etat et si possible, au transfert de compétences de la région Grand Est. Or les compétences réellement transférées par l’Etat sont limitées. Quant à la région Grand Est, le moins qu’on puisse dire, c’est qu’elle ne fait pas preuve de beaucoup de bonne volonté pour permettre à la CEA de s’affirmer. C’est donc l’esprit et les perspectives qui sous-tendaient la création de la CEA qui sont en cause.

**En conséquence, le conseil régional du Grand Est souhaite que l’exécutif régional favorise les transferts de compétences qui s’avèreraient possibles, afin de consolider l’existence de la CEA en tant que collectivité spécifique qui ne soit pas cantonnée au simple rôle de département.**